

100% Erneuerbar. Jetzt! 100% renouvelable. Maintenant!



Communautés électricité locale (CEL) et regroupements virtuels dans le cadre de la consommation propre (RCPv) avec Fleco Power





### Agenda



- 1. Présentation de Fleco Power
- 2. Fonctionnement et informations détaillées sur les RCPv et les CEL
- 3. Collaboration avec Fleco Power et prochaines étapes

### Fleco Power est une organisation de producteurs



### Les objectifs de Fleco Power

- Une association forte garantit l'indépendance des producteurs et leur participation aux décisions.
- De meilleures rétributions permettent aux producteurs photovoltaïques d'amortir plus rapidement leurs installations.

#### **Actionnaires**

- Électricité verte Suisse
- MBRsolar
- Coopérative d'énergie ADEV
- De nombreux producteurs d'énergie renouvelable agricole



## Fleco Power est le principal distributeur indépendant d'électricité renouvelable en Suisse.





### Commercialisation d'électricité :

Commercialisation de l'électricité injectée sur le marché libre : Commercialisation directe ou marché spot.



### Commercialisation de la flexibilité :

Participation au marché de l'énergie de réglage, grâce au regroupement intelligent d'installations formant une centrale virtuelle de grande taille.



### Communautés d'autoconsommation

Commercialisation locale de l'électricité directement aux consommateurs finaux. Soutien à la création et prise en charge de toutes les tâches administratives.



#### Gestion des d'installations :

Commercialisation locale de l'électricité directement aux consommateurs finaux. Soutien à la création et prise en charge de toutes les tâches administratives.

Notre pool de commercialisation : plusieurs centaines d'installations (biomasse humide et sèche, photovoltaïque, hydroélectricité et éolien).

## Nous sommes une équipe de six collaborateurs basés à Winterthur.





**Urs Zahnd**Directeur général



Martin Schröcker Responsable des services



Corinne Bryner
Gestion de l'énergie
Conseil et traitement



Claudia Denzler Administration et Comptabilité



Stefan Jenni Chef de projet numérisation



Astrid Hochart Ingénieur de projet Centrale électrique

## Agenda



- 1. Présentation de Fleco Power
- 2. Fonctionnement et informations détaillées sur les RCPv et les CEL
- 3. Collaboration avec Fleco Power et prochaines étapes

Avec la nouvelle loi sur l'énergie, le prix du marché à l'échelle de flecola Suisse devient la base pour la rémunération de l'énergie réinjectée.



Les obligations des gestionnaires de réseau concernant le paiement de l'électricité physique aux producteurs changent avec la nouvelle ordonnance sur l'énergie.

### Aujourd'hui

Le prix minimal est le prix de l'électricité achetée par le gestionnaire de réseau.

(Approvisionnement auprès de tiers et prix de revient des installations de production propres)

### À partir de 2026

Le prix minimal est le prix de référence du marché.

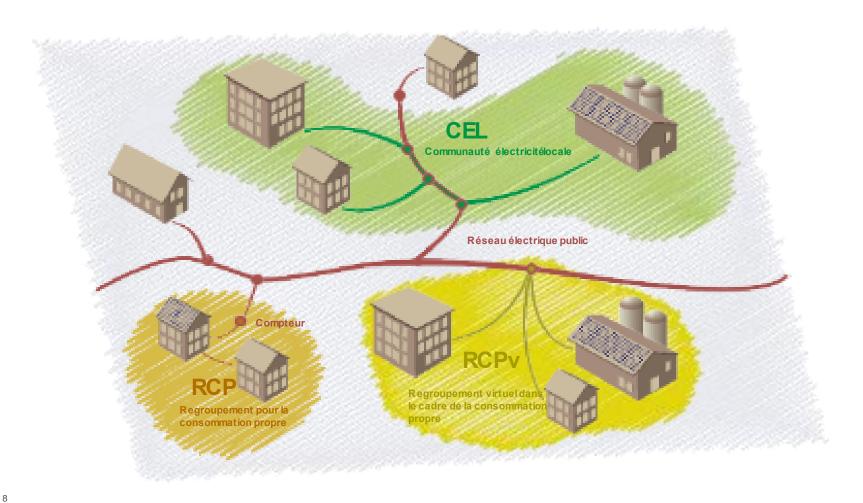
De plus, les installations jusqu'à 150 kWp bénéficient d'une rémunération minimale:

- Installations solaires avec consommation propre :
  - Jusqu'à 30 kWp : 6 centimes/kWh
  - De 30 à 150 kWp : [180/puissance] ct/kWh
- Installations solaires sans consommation propre : 6,2 ct. /kWh

Certains gestionnaires de réseau, comme CKW et BKW, paient déjà le prix de marché de référence.

### Parallèlement, de nouvelles possibilités sont introduites pour vendre l'électricité solaire localement





## Les RCPv rend l'approvisionnement des voisins en électricité solaire nettement plus simple.





#### **Détails**

- Les producteurs peuvent désormais fournir de l'électricité aux consommateurs situés en aval du même point de raccordement au réseau sans avoir à modifier les compteurs.
- Les producteurs vendent l'électricité produite en temps réel directement aux consommateurs finaux.
- 3. L'électricité non fournie directement par le producteur continue de provenir de l'approvisionnement de base.
- 4. Le tarif d'utilisation du réseau est entièrement supprimé.
- Condition préalable : Par kW de puissance de l'installation de production, maximum 10 kW de puissance de raccordement pour la consommation
- 6. Le gestionnaire de réseau fournit des informations sur les participants potentiels.

## Avec une RCPv virtuel, l'autoconsommation de l'installation peut être facilement étendue



L'électricité fournie directement dans la RCPv est moins chère que l'électricité du réseau provenant du fournisseur d'électricité, car la redevance d'utilisation du réseau est complètement supprimée.

### Consommation **Production** Prix de l'électricité Payé par le consommateur final au fournisseur d'électricité local Coûts du réseau Payés par le Tarif de reprise : consommateur final au fournisseur Prix que le producteur d'électricité local recoit du fournisseur d'électricité local.

La différence s'explique par le fait que le tarif de reprise, que le fournisseur d'énergie paie au producteur, est généralement nettement inférieur au prix de l'électricité pour les consommateurs finaux.

De plus, dans un RCP virtuel, l'ensemble des coûts de réseau peut être économisé.

# Où puis-je trouver les données nécessaires au calcul de la valeur ajoutée ?



#### **Consommateur final**

**Preisinformation Stromprodukte 2025** 

### PRIVAT- UND GEWERBEKUNDEN

Für Kundinnen und Kunden in der Grundversorgung mit einem Strombezug von **weniger als 50'000 kWh** pro Jahr.

<b>ENERGIELIEFERUNG</b> Kosten für den von Ihnen verbrauchten Strom.						
	CKW BudgetStrom Kernkraft aus der Schweiz <sup>1</sup> Einheitstarif 24/7		CKW ClassicStrom Wasserkraft aus der Schweiz <sup>1</sup> Standard Stromprodukt Einheitstarif 24/7		CKW MeinRegioStrom Sonnenkraft aus der Zentralschweiz <sup>1</sup> Einheitstarif 24/7	
MWST	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%
Einheitstarif Rp./kWh	7,80	8,43	8,50	9,19	11,50	12,43

		CKW	Netz E
	MWST	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%
Grundtarif	CHF/Mt.	5.10	5.51
eistungstarif <sup>2</sup>	CHF/kW/Mt.	1.50	1.62
inheitstarif	Rp./kWh	5,40	5,84
DL Swissgrid <sup>3</sup>	Rp./kWh	0,55	0,59
interreserve4	Rp./kWh	0,23	0,25

## Le RCP virtuel apporte une valeur ajoutée financière pour tous.



Exemple de calcul pour la zone d'approvisionnement CKW	Ct. /kWh
Tarif consommateur final (CKW ClassicStrom 2025)	21
Remboursement de la restitution Producteur (T3 2024, prix du marché + GO*)	4.3
Tarif exemple RCPv consommateur final (80% du tarif standard)	17
Frais pour la gestion complète du RCP virtuel	3
Rémunération du producteur	14

Ct. /kWh	Consommateur final	Producteur	
Tarif sans RCPv	21	4.3	
Tarif avec RCPv	17	14	
Valeur ajoutée	4	9.7	

## Pour la première fois, les CEL permet la vente d'électricité via le réseau électrique public





#### **Détails**

- Producteurs et consommateurs forment des communautés électriques locales
- 2. Les producteurs vendent l'électricité produite simultanément directement aux consommateurs finaux via le réseau électrique public.
- 3. L'électricité non fournie directement par le producteur continue de provenir de l'approvisionnement de base.
- 4. Le tarif d'utilisation du réseau est réduit de 20 à 40% pour l'électricité provenant de la CEL.
- Extension : même niveau de réseau (5 ou 7), même commune, même gestionnaire de réseau
- Condition préalable : Par kW de puissance de l'installation de production, maximum 20 kW de puissance de raccordement pour la consommation.
- 7. Pertinent pour les installations en dehors de la RPC/GO

### Le montant de la réduction du tarif d'utilisation du réseau dépend de l'utilisation ou non d'un transformateur.



Niveau de réseau 5 Moyenne tension



40 %



\_\_\_\_\_

Niveau de réseau 7 Basse tension

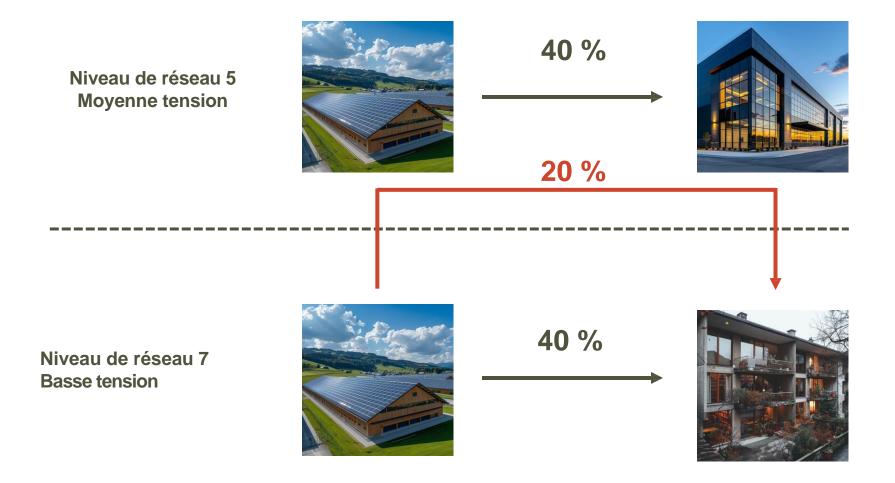


40 %



### Le montant de la réduction du tarif d'utilisation du réseau dépend de l'utilisation ou non d'un transformateur.





### Les CEL crée une plus-value financière pour tous les participants



L'électricité directement fournie dans la communauté énergétique locale (CEL) coûte moins cher que celle du réseau traditionnel. Ces économies peuvent être partagées entre tous les membres.

## **Consommation** Production

Prix de l'électricité Payé par le consommateur final au fournisseur d'électricité local

Remboursement de la livraison : prix que le producteur reçoit du fournisseur d'électricité local.

Coûts du réseau
Payés par le
consommateur final
au fournisseur
d'électricité local

Coûts du réseau Payés par le consommateur final au fournisseur d'électricité local Cette différence s'explique par le fait que le tarif de rachat versé au producteur par le fournisseur d'énergie est généralement nettement inférieur au prix de l'électricité facturé aux consommateurs finaux.

De plus, l'électricité directement fournie bénéficie d'une réduction de 20 à 40% de la taxe d'utilisation du réseau. \*

Le calcul et la répartition peuvent être réalisés selon les méthodes éprouvées développées par Fleco Power.

<sup>\*</sup> Les coûts de Swissgrid et les taxes sont exclus des économies, valeurs basées sur le projet d'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité.

## Où puis-je trouver les données nécessaires au calcul de la valeur ajoutée ?



#### Consommateurs finaux

**Preisinformation Stromprodukte 2025** 

### PRIVAT- UND GEWERBEKUNDEN

Für Kundinnen und Kunden in der Grundversorgung mit einem Strombezug von **weniger als 50'000 kWh** pro Jahr.

<b>ENERGIELIEFERUNG</b> Kosten für den von Ihnen verbrauchten Strom.						
	CK Budget		CK Classic		CH MeinReg	(W gioStrom
	Kernkraft aus der Schweiz <sup>1</sup>		Wasserkraft aus der Schweiz <sup>1</sup> Standard Stromprodukt		Sonnenkraft aus der Zentralschweiz <sup>1</sup>	
	Einheitstarif 24/7		Einheitstarif 24/7		Einheitstarif 24/7	
MWST	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%
Einheitstarif Rp./kWh	7,80	8,43	8,50	9,19	11,50	12,43

		CKW	Netz E
	MWST	exkl. 8,1%	inkl. 8,1%
rundtarif	CHF/Mt.	5.10	5.51
istungstarif <sup>2</sup>	CHF/kW/Mt.	1.50	1.62
nheitstarif	Rp./kWh	5,40	5,84
DL Swissgrid <sup>3</sup>	Rp./kWh	0,55	0,59
interreserve <sup>4</sup>	Rp./kWh	0,23	0,25

#### **Producteurs**

#### Vergütungen für Solarstrom

Die Vergütung von Strom aus PV-Anlagen erfolgt nach Ihrer aktuellen Abrechnungsperiode. Die Preise sind mengengewichtet.

Nach dem deutlichen Ja zum Stromgesetz gelten voraussichtlich ab 2025 schweizweit vereinheitlichte Regeln für die Abnahme von Solarstrom, inklusive Mindestvergütungen für gewisse Anlagen. CKW unterstützt die Lösung mit Mindestvergütungen und hat beschlossen, bereits für die Abrechnung des zweiten Quartals 2024 die vorgesehenen Mindestvergütungen anzuwenden, falls der BFE-Referenzmarktpreis darunter liegt. Damit wird verhindert, dass Kundinnen und Kunden sehr tiefe Rückliefervergütungen erhalten, weil die Marktpreise für Solarstrom tief sind. Bei der Höhe der Mindestvergütung orientieren wir uns an den aktuellen Vorschlägen des Bundesrates:

Mindestvergütungen Energie

- PV-Anlagen unter 30kW-Leistung: 4,6 Rp./kWh
- PV-Anlagen ab 30kW bis 150kW ohne Eigenverbrauch: 6.7 Rp./kWh

Bei allen übrigen Anlagen orientiert sich die Vergütung am BFE-Referenzmarktpreis. **BFE-Referenzmarktpreis** 

Jahr, Quartal	Quartal Preis Rp/kWh	Jahr Preis Rp/kWh
2024, Quartal 02	3.507 Rp/kWh	
2024, Quartal 01	6.197 Rp/kWh	

## La valeur ajoutée d'une CEL est calculée et répartie chaque trimestre.



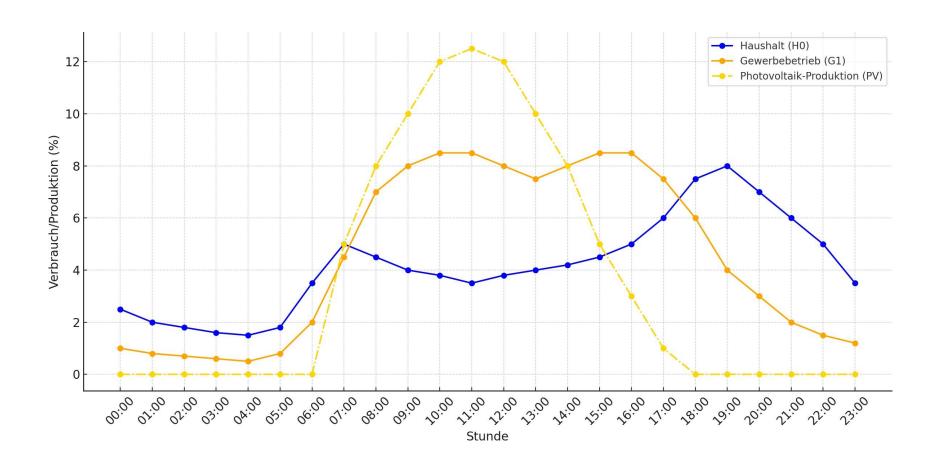
	Ct. /kWh
Prix de l'électricité pour le consommateur final (CKW ClassicStrom 2025)	8.5
Remboursement de la restitution (T3 2024, prix du marché + GO*)	4.3
Différence de tarifs	4.2
40% Réduction pour l'utilisation du réseau de 5,4 ct./kWh	2.2
Différence totale	6.4
Frais fixes pour le règlement CEL	1

Clé de répartition Différence : producteur 50%, consommateur final 40%, direction 10%.

Ct. /kWh	Consommateur final	Producteur	
Tarif sans CEL	8.5	4.3	
Tarif avec CEL	6.3	7.0	
Valeur ajoutée	2.2	2.7	

# Pour assurer une rentabilité optimale, il est essentiel que les profils de production et de consommation soient en adéquation.





### Résumé des avantages





- Avantages financiers pour toutes les parties concernées : les consommateurs bénéficient de prix de l'électricité plus bas, les producteurs profitent de rémunérations plus élevées
- Électricité locale, en circuit court
- Aucun risque pour les consommateurs finaux et les producteurs
- Les participants déterminent la répartition de la différence
- Charge administrative supplémentaire minimale



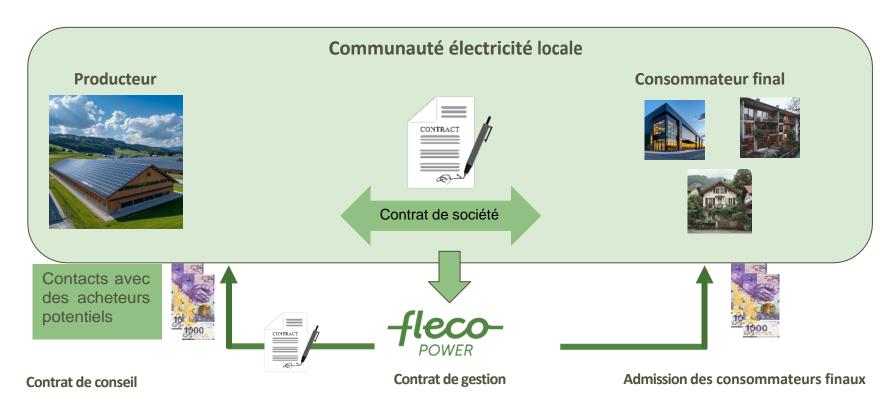
### Agenda



- 1. Présentation de Fleco Power
- 2. Fonctionnement et informations détaillées sur les RCPv et les CEL
- 3. Collaboration avec Fleco Power et prochaines étapes

## Fleco Power, en tant que partenaire, prend en charge toutes les tâches administratives





- Accès à la plate-forme informatique
- Contrats types, accessoires de vente
- Conseil

- Contact avec le gestionnaire de réseau
- Traitement, décompte, rappels
- Commercialisation/achats
- Organisation entrée/sortie...

Les producteurs et les consommateurs finaux profitent des avantages, Fleco Power s'occupe du reste.

### Les prochaines étapes



- Manifestation d'intérêt auprès de Fleco Power et signature du contrat de conseil
- 2. Clarifications avec le gestionnaire de réseau effectuées par Fleco Power
- 3. Envoi et explication des contrats types fournis par Fleco Power
- 4. Contact des consommateurs finaux par les producteurs, vérification de leur intérêt et signature de l'accord RCPv/CEL

GEMEINSAM STÄRKEN WIR DIE ERNEUER-BARE ENERGIEVERSORGUNG DER SCHWEIZ.



Fleco Power AG
Technoparkstrasse 2
8406 Winterthur
052 209 04 04
info@flecopower.ch

### **Questions, informations supplémentaires**



## www.flecopower.ch

- 1. Informations approfondies sur CEL
- 2. Données du webinaire
- 3. Inscription
- 4. Conseils personnalisés info@flecopower.ch

